

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort de France, le 20 janvier 2025

MON ESPACE SANTE : TROIS ANS D'INNOVATION POUR UN ACCES FACILITE AUX SOINS AU QUOTIDIEN.



Lancé en janvier 2022, Mon Espace Santé, carnet de santé numérique destiné aux assurés sociaux, fête cette année son troisième anniversaire. Ce dispositif numérique innovant, permet de centraliser et conserver toutes les informations médicales du patient, contribuant ainsi à un suivi personnalisé et à la préservation de sa santé au quotidien.

Mon espace santé : qu'est-ce que c'est ?

Personnel et sécurisé, ce service 100% numérique permet aux usagers, ayant activé leur compte à l'aide de leur carte Vitale et via l'application mobile « [Mon Espace Santé](#) », de recevoir et consulter leurs documents de santé de façon dématérialisée : ordonnances, comptes rendus médicaux, résultats d'analyses et d'imagerie médicale, etc.

Il permet également de communiquer par messagerie sécurisée avec ses professionnels de santé, d'alimenter un agenda de santé, de bénéficier de conseils personnalisés de prévention et d'accéder à un catalogue d'applications numériques de santé.

Ce dispositif facilite ainsi le partage des informations médicales entre les professionnels de santé et améliore la coordination des soins entre les différents acteurs médicaux.

Mon espace santé en 2025, plus de 15 millions d'utilisateurs

Trois ans après son lancement, Mon Espace Santé s'est imposé comme le carnet de santé numérique de référence pour de très nombreux assurés.

Ouvert pour plus de 95% des assurés, le service est aujourd'hui activé par plus de 16 millions d'assurés, avec près de 500 000 nouvelles activations chaque mois, dont plus d'1 assuré sur 7 sur notre territoire. Par ailleurs en Martinique, se sont près de 4 documents qui alimentent chaque année les profils des assurés au sein de l'application et plus de 40% des utilisateurs qui y reviennent d'un mois sur l'autre.

Ces résultats positifs ne cessent de s'accélérer, induits par l'engagement des professionnels et établissements de santé et médico-sociaux envers la population,

combiné à un programme de financement Ségur numérique ayant permis de faire évoluer les dossiers patients informatisés vers des solutions interopérables.

De plus, un dispositif d'accompagnement à l'activation de Mon Espace Santé a été mis en œuvre autour d'un réseau d'une centaine d'ambassadeurs sur l'ensemble du territoire martiniquais, sous la coordination du GRADeS Martinique et de la CGSS.

Un webinaire pour (re)découvrir Mon Espace Santé

À l'occasion du troisième anniversaire de Mon Espace Santé, un webinaire sera organisé **le 21 février 2025, de 13h à 14h.**

Cet événement initié par l'Agence du Numérique en Santé (ANS), se déroulera en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Martinique, le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé de Martinique (GRADeS) et la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS).

Ce rendez-vous, **destiné aux professionnels de santé, acteurs locaux et partenaires du territoire**, sera l'occasion de dresser un bilan de ces trois années, en mettant en lumière des témoignages d'usagers et de professionnels et les diverses actions menées en région.

Lien du webinaire : <https://events.teams.microsoft.com/event/8ef1c565-7a40-4b09-80a2-3ed69905e7df@2b8d0280-2a35-4d2e-ad26-676f325a47c2>

The poster features a pink background with a dark blue header containing the word 'WEBINAIRE' in white. Below this, the title '3 ans de Mon Espace Santé' is written in dark blue, followed by the subtitle '(re)partez à la découverte de votre carnet de santé numérique !' in a smaller, lighter font. On the left, a hand holds a smartphone displaying the 'Mon Espace Santé' app interface. To the right, two circular icons are present: one with a calendar icon and another with a clock icon. Below these icons are two rounded rectangular boxes containing the text 'Vendredi 21 février 2025' and 'de 13h à 14h' respectively. At the bottom, a row of logos includes the French Republic, ARS, the European Union, Assurance Maladie, Santé Martinique, and the ANS logo.

Contact presse :

Cellule communication ARS - ars-martinique-communication@ars.sante.fr – 0696236863/ 069682247

Cellule communication CGSS - service.communication@cgss-martinique.fr - 0596305111

1. L'Agence régionale de Santé (ARS) Martinique

Depuis 2010, L'Agence Régionale de Santé de Martinique est chargée du pilotage du système de santé et la régulation de l'offre de santé (médecine de ville, médico-social et hospitalière) sur le territoire. Elle définit et met en œuvre la politique de santé, au plus près des besoins de la population.



Etablissement public administratif, les champs de compétences de l'ARS s'exercent dans le cadre suivant :

- Le pilotage de la politique de santé publique, qui comprend trois champs d'intervention :
 - La veille et la sécurité sanitaires, ainsi que l'observation de la santé.
 - La définition, le financement et l'évaluation des actions de prévention et de promotion de la santé.
 - L'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires, en liaison avec le préfet.
- La régulation de l'offre de santé en région, qui vise à mieux répondre aux besoins et à garantir l'efficacité du système de santé.

De façon globale, l'ARS agit dans :

- La prévention et la promotion de la santé,
- La veille et Sécurité Sanitaire,
- L'organisation de l'offre de soins en ambulatoire (médecine de ville) et en établissements de santé (hôpitaux...),
- L'organisation de la prise en charge médico-sociale.

Grâce à la transversalité et à la territorialisation des politiques régionales de santé, les Agences Régionales de Santé visent la mise en synergie de tous les acteurs des territoires, le développement d'une vision globale de la santé et le décloisonnement des parcours de santé, tout en assurant qualité, efficacité et sécurité de la prise en charge et de l'accompagnement dans le système de santé.

Interlocutrice ARS Martinique :

Mme Muriel GAUZENTE, Cheffe de projet Ségur numérique ES-PS

- 05 96 39 43 12 / 0696 72 42 59
- muriel.gauzente@ars.sante.fr

2. La Caisse générale de Sécurité sociale (CGSS) de la Martinique

La CGSS Martinique couvre le Régime Général et le Régime Agricole de Sécurité sociale, dont elle gère les branches : Maladie, AT/MP Risques Professionnels, Retraite, Recouvrement des cotisations sociales. Elle intervient également en matière d'Action Sanitaire et Sociale et Prévention Santé.



Depuis le premier janvier 2018, le régime social des indépendants (RSI) est supprimé et la protection sociale des travailleurs indépendants est confiée juridiquement au régime général pour la prise en charge des risques maladie, vieillesse et invalidité-décès et le prélèvement de leurs cotisations. L'intégration complète du RSI au régime général a eu lieu au 1er janvier 2020. Depuis 1er septembre 2023 d'autres régimes spéciaux ceux des industries électriques et gazières (IEG), de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), des clercs et employés de notaire (CRPCEN), de la Banque de France et des membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) ont également été rattachés au Régime général et donc à la CGSS Martinique.

La CGSS Martinique exerce donc cumulativement les attributions relevant de Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Cpam), de Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Carsat), d'Union de Recouvrement de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf) de Caisse de Mutualité Sociale Agricole (Cmsa).

Les usagers de la CGSS Martinique sont des salariés actifs et retraités, des entreprises, des travailleurs indépendants, des collectivités territoriales, des exploitants agricoles ainsi que différents partenaires des secteurs médico-sociaux, administratifs et commerciaux.

En interne, la CGSS Martinique compte 923 salariés dont 784 en CDI dont l'activité est partagée sur les différents centres, antennes et agences de Sécurité sociale répartis sur le territoire.

Interlocuteur CGSS Martinique :

- contactcis@cgss-martinique.fr

3. Le GRADeS e-santé Martinique

Créé le 1 juillet 2022, le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé en Martinique (GRADeS) est un acteur clé de la transformation numérique du secteur de la santé sur notre territoire.



Il est l'un des 18 GRADeS répartis sur l'ensemble du territoire français, et œuvre à l'implémentation des outils numériques destinés tant aux professionnels de santé qu'à la population.

Organisme de droit public, le GRADeS Martinique est l'opérateur numérique privilégié de l'ARS Martinique. Il joue un rôle central dans l'animation et la fédération des acteurs régionaux autour des stratégies eSanté nationales et régionales, tout en promouvant activement l'usage des services numériques en santé sur le territoire. Fort de son expertise dans des domaines tels que les systèmes d'information de santé, l'interopérabilité, la cybersécurité et l'ingénierie de projet, entre autres, il accompagne les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, qu'ils soient publics ou privés, dans leur transition numérique. **Sa mission est d'accompagner la transformation numérique du secteur de la santé en Martinique**, en soutenant l'adoption des outils numériques et en favorisant leur intégration harmonieuse au sein de l'écosystème régional.

Pour concrétiser cette mission, le GRADeS poursuit plusieurs objectifs stratégiques :

- **Développer la culture numérique** auprès de l'ensemble des acteurs de santé et de la population,
- **Renforcer la coordination entre les professionnels de santé** grâce à des solutions numériques adaptées,
- **Soutenir le développement des services socles**, contribuant à l'harmonisation des outils métiers afin de garantir un partage fluide et sécurisé des données de santé,
- **Promouvoir et développer les activités de télésanté** sur le territoire,
- **Mutualiser les ressources et les compétences** en systèmes d'information,
- **Fédérer la communauté e-santé du territoire**, notamment en renforçant la cybersécurité et en facilitant le partage d'expérience, de référentiels et de bonnes pratiques.

Le GRADeS s'appuie sur ses membres, répartis en sept collèges (ARS, établissements sanitaires, médecins de ville, établissements sociaux et médico-sociaux, dispositifs d'appui et dispositifs spécifiques, institutions), qui définissent les priorités stratégiques du groupement.

Le GRADeS Martinique met en œuvre diverses actions sur le territoire, notamment pour encourager l'adoption de Mon Espace Santé. Ces initiatives incluent des campagnes de sensibilisation ciblant les usagers, les professionnels de santé, les

structures sociales et médico-sociales, les organismes transversaux, ainsi que les associations locales.

Interlocuteur du GRADeS eSanté Martinique sur Mon Espace Santé :

Mr Frédéric ETENAT, Coordonnateur Régional « Mon Espace Santé »

- 0696 28 66 47
- frederic.ettenat@esante-martinique.fr